



Fiche de données de sécurité

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

## Laque Zapon

Page

1

Version : 2

Édition révisée : 17.05.2024

### 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

#### 1. 1. Identifiant du produit

Nom du produit : Laque Zapon

#### 1. 2. Utilisations pertinentes identifiées de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées :

Utilisations déconseillées :

#### 1. 3. Coordonnées du fournisseur de la fiche de données de sécurité (producteur/importateur)



Mon-Droguiste.Com  
39 bis rue du Moulin Rouge  
10150 Charmont Sous Barbuise  
Tél : +33.(0)3.25.41.04.05  
Courriel : contact@mon-droguiste.com  
Site web : www.mon-droguiste.com

#### 1. 4. Numéro d'urgence

Numéro d'urgence : 01 45 42 59 59 (ORFILA)

#### 1. 4. 2 Centre antipoison :

### 2. Identification des dangers

#### 2. 1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement  
(CE) N° 1272/2008 (CLP/SGH)

Liquides inflammables, catégorie de danger 2  
Irritation oculaire, catégorie de danger 2  
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique), catégorie de danger 3

H225 Liquide et vapeurs hautement inflammables.

Cat. : 2

H319 Provoque une grave irritation des yeux.

Cat. : 2

H336 Peut provoquer de la somnolence ou des vertiges.

Cat. : 3

Impacts environnementaux possibles :

Voir la section 12.

#### 2. 2. Éléments d'étiquette

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008  
(CLP/SGH)

Désignation du danger :

page suivante : 2



## Fiche de données de sécurité

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

# Laque Zapon

PIGMENTIE

Page

2

Version : 2



GHS02-2

GHS07

Mot signal :

Danger

Désignation du danger :

- H225 Liquide et vapeurs hautement inflammables.  
H319 Provoque une grave irritation des yeux.  
H336 Peut provoquer de la somnolence ou des vertiges.

Désignation de sécurité :

- P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes.  
Interdiction de fumer.  
P243 Prenez des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.  
P261 Évitez de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.  
P280 Portez des gants/vêtements/protection oculaire/faciale de protection.  
P305+P351+P338 En cas de contact avec les yeux : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les lentilles de contact et continuer à rincer.  
P403+P233 Conserver dans un endroit bien aéré. Bien refermer le récipient après usage.

Composants dangereux à étiqueter :

acétate d'éthyle

## 2. 3. Autres dangers

## 3. Composition/Informations sur les ingrédients

### 3. 1. Substance

### 3. 2. Mélange

Caractérisation chimique :

Informations sur les composants / substances dangereuses

Ingrédients:

Acétate d'éthyle (H225-319-336) ; n° d'enregistrement REACH 70-80 %  
01-2119475103-46-xxxx

CAS-Nr : 141-78-6

Numéro EINECS : 205-500-4

N° EC : 607-022-00-5

Acétate de n-butyle (H226-336) ; N° d'enregistrement REACH :  
01-2119485493-29-xxxx

5 à 10 %

CAS-Nr : 123-86-4

Numéro EINECS : 204-658-1

Numéro EC : 607-025-00-1

Alcool diacétone (H319-335-361d) ; N° d'enregistrement  
REACH : 01-2119473975-21-xxxx

1 à 5 %

CAS-Nr : 123-42-2

Numéro EINECS : 204-626-7

Numéro EC : 603-016-00-1



## Fiche de données de sécurité

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

# Laque Zapon

Page

3

Version : 2

Butylglycol (H302-315-319-331); Règlement REACH.  
N° 01-2119475108-36-xxxx

1 à 5 %

CAS-Nr : 111-76-2

Numéro EINECS : 203-905-0

Numéro EC : 603-014-00-0

Butan-1-ol (H226-302-315-318-335-336); REACH 1-5 %  
01-2119484630-38-xxxx

CAS-Nr : 71-36-3

Numéro EINECS : 200-751-6

N° EC : 603-004-00-6

4-Méthylpentane-2-one (Méthylisobutylcétone)  
(H225-332-319-335); N° d'enregistrement REACH  
01-2119473980-30-xxxx

< 1%

CAS-Nr : 108-10-1

Numéro EINECS : 203-550-1

Numéro EC : 606-004-00-4

### Informations Complémentaires:

4. Mesures de premiers secours
4. 1. Description des mesures de premiers secours

#### Informations générales:

Éloignez la personne de la zone dangereuse.

Retirez immédiatement les vêtements contaminés.

#### Après inhalation :

Apporter de l'air frais. Si nécessaire, pratiquer la respiration artificielle. Maintenir le patient chaud.

Pratiquer la respiration artificielle si la respiration est irrégulière ou si elle s'est arrêtée.

En cas de perte de conscience, placer le patient en position latérale stable pour le transport.

#### Après contact avec la peau :

Retirez immédiatement les vêtements contaminés. Lavez-les immédiatement et abondamment à l'eau et au savon.

Si les symptômes persistent, consultez un médecin.

#### Après le contact visuel :

Rincez abondamment les yeux ouverts à l'eau pendant au moins 5 minutes.

Consultez immédiatement un médecin.

Si possible, veuillez l'apporter à une clinique ophtalmologique.

#### Après ingestion :

Rincez-vous la bouche à l'eau et donnez-lui beaucoup d'eau à boire. Consultez un médecin. Ne donnez jamais rien par voie orale à une personne inconsciente.

Ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin.

En cas de vomissements spontanés, placez la personne inconsciente en position latérale stable.

4. 2. Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés

#### Symptômes:

Inhalation : peut provoquer des douleurs au nez et à la gorge, de la toux et des maux de tête.

Contact avec la peau : dégrasse la peau, provoquant sécheresse et rugosité.

Un contact prolongé peut provoquer une dermatite.



## Fiche de données de sécurité

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

# Laque Zapon

Page

4

Version : 2

---

Contact visuel : brûlure

Effets :

Aucune autre information disponible.

4. 3. Indication de toute attention médicale immédiate et de tout traitement spécial nécessaire

Traitements:

Traiter les symptômes.

---

## 5. Mesures de lutte contre l'incendie

5. 1. Médias d'extinction

Moyens d'extinction appropriés :

Mousse, dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), poudre extinctrice, jet d'eau.

Moyens d'extinction inadaptés :

Eau à plein jet.

5. 2. Risques particuliers liés à la substance ou au mélange

Risques particuliers :

La vapeur est plus lourde que l'air, se répand au ras du sol et une inflammation à distance est possible.

Les fumées peuvent former un mélange explosif avec l'air.

En cas d'incendie : formation de monoxyde et de dioxyde de carbone.

Risque d'éclatement des récipients fermés en raison d'une forte chaleur.

5. 3. Conseils aux pompiers

Équipement de protection :

Portez un appareil de protection respiratoire autonome.

Portez des vêtements de protection appropriés.

Informations complémentaires :

Refroidir les récipients fermés exposés au feu à l'aide d'un brouillard d'eau.

Collecter séparément les eaux d'extinction contaminées et les débris ; éviter toute contamination du réseau d'égouts.

---

## 6. Mesures de libération accidentelle

6. 1. Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles :

Portez l'équipement de protection approprié. Tenez les spectateurs à distance.

Assurez une ventilation adéquate.

Tenir à l'écart des sources de chaleur et d'inflammation.

Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Ne pas ingérer ni inhaller.

6. 2. Précautions environnementales

Précautions environnementales :

Contactez les autorités locales si le produit pollue le sol ou la végétation.

Ne pas rejeter sous forme concentrée dans les égouts, les eaux de surface ou les eaux souterraines.

6. 3. Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage

Méthodes et matériel :



## Fiche de données de sécurité

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

# Laque Zapon

Page

5

Version : 2

Contenir avec un matériau absorbant non inflammable (par exemple du sable, de la terre de diatomées, de la vermiculite) et éliminer en conséquence.

### 6.4. Référence à d'autres sections

Vêtements de protection, voir section 8.

Voir la section 13 pour plus d'informations sur l'élimination.

## 7. Manutention et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes de manipulation en toute sécurité :

Conserver les récipients bien fermés.

Ne pas inhale les vapeurs ou les brouillards.

Une fontaine oculaire à proximité doit être disponible en cas d'urgence.

Mesures d'hygiène :

Éviter tout contact avec les yeux et la peau.

Tenez-vous à l'écart des aliments et des boissons. Ne mangez pas, ne buvez pas et ne fumez pas pendant votre travail. Lavez-vous les mains avant les pauses et à la fin du travail.

### 7.2. Conditions de stockage sûr, y compris les incompatibilités éventuelles

Conditions de stockage :

Conserver dans des récipients hermétiquement fermés, dans un endroit frais et bien ventilé.

Protéger de la chaleur et de la lumière directe du soleil.

Ne pas stocker avec des denrées alimentaires et des aliments pour animaux.

Exigences relatives aux zones de stockage et aux conteneurs :

Conserver dans une pièce dont le sol est résistant aux solvants.

Informations sur la protection contre les incendies et les explosions :

Tenir à l'écart de toute source d'ignition – ne pas fumer. Prendre des mesures pour éviter les décharges électrostatiques.

Les vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air. Plus lourdes que l'air, elles se répandent au ras du sol.

Utilisez uniquement des dispositifs antidéflagrants.

Classe de stockage :

3 ; Liquides inflammables (TRGS 510)

Informations complémentaires :

Ce produit présente un léger risque pour l'eau. Veuillez vous référer à la réglementation nationale en vigueur concernant sa manipulation et son stockage.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) spécifique(s)

Informations complémentaires :

Aucune information disponible.

## 8. Contrôle de l'exposition/Protection individuelle

### 8.1. Paramètres à contrôler

Paramètres à contrôler (DE) :

TRGS 900

Acétate d'éthyle (CAS 141-78-6) ; VLE : Valeur moyenne : 200 ppm, 750 (voir page suivante : 6)



Fiche de données de  
sécurité conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Laque Zapon

Page

6

Version : 2

mg/m<sup>3</sup> ; Valeur à court terme : 400 ppm, 1500 mg/m<sup>3</sup> ; (2(1)Y ; DFG)

Acétate de butyle (CAS 123-86-4), TWA : 300 mg/m<sup>3</sup> ; 62 ppm (2)

Y : Aucun risque tératogène lorsque les valeurs limites d'exposition (VLE) et les valeurs limites biologiques (VLB) sont respectées.

Paramètres à contrôler :

Niveau dérivé sans effet (DNEL) :

Acétate d'éthyle (141-78-6) :

1 468 mg/m<sup>3</sup> (travailleur, inhalation, exposition aiguë – effets locaux et systémiques) ; 63 mg/

kg (travailleur, contact cutané, exposition chronique – effets locaux) ; 734 mg/m<sup>3</sup> (travailleur, inhalation, exposition chronique – effets locaux et systémiques) ; 10 mg/m<sup>3</sup> (travailleur,

inhalation, exposition prolongée – effets systémiques) ; 2,29 mg/kg pc/j (travailleur, contact

cutané, exposition prolongée – effets systémiques) ; 367 mg/m<sup>3</sup> (consommateur, inhalation, exposition

chronique – effets locaux) ; 4,5 mg/kg (consommateur, ingestion, exposition chronique).

Acétate de butyle (CAS 123-86-4) :

480 mg/m<sup>3</sup> (travailleur, inhalation, exposition à long terme – effets systémiques) 102,34 mg/

m<sup>3</sup> (consommateur, inhalation, exposition à long terme – effets systémiques)

PNEC (effet nul prédict)

Concentration):

Acétate d'éthyle :

Eau douce : 0,24 mg/l ; Eau de

mer : 0,024 mg/l ; Sédiments

d'eau douce : 1,15 mg/kg ; Sédiments d'eau

de mer : 0,115 mg/kg ; Sol : 0,148 mg/kg.

Acétate de butyle (CAS

123-86-4) : Eau douce : 0,18 mg/l ; Eau

de mer : 0,018 mg/l ; Sédiments

d'eau douce : 0,981 mg/kg ;

Station d'épuration : 35,6 mg/l ; Sol : 0,0903 mg/

kg ; Rejets sporadiques : 0,36 mg/l.

Informations Complémentaires:

8.2.

Contrôles d'exposition

Mesures de protection techniques :

Assurez une ventilation adéquate.

Les installations stockant ou utilisant ce produit doivent être équipées d'un dispositif de lavage oculaire.

Protection personnelle

Mesures générales de protection :

Éviter tout contact avec la peau.



## Fiche de données de sécurité

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

# Laque Zapon

Page

7

Version : 2

Tenez-vous à l'écart des aliments et des boissons. Ne mangez pas, ne buvez pas et ne fumez pas pendant votre travail. Lavez-vous les mains avant les pauses et à la fin de votre travail.

Protection respiratoire :

Équipement respiratoire requis en cas de ventilation insuffisante, combinaison de filtres type A-P2.

Protection des mains :

Gants de protection (EN 374)

Matériaux des gants de protection :

Caoutchouc butyle (> 60 min, 0,5 mm)

L'adéquation et la durabilité d'un gant dépendent de son utilisation (fréquence et durée du contact, résistance chimique du matériau, dextérité, etc.). Consultez toujours votre fournisseur de gants.

Protection oculaire :

Lunettes de sécurité bien ajustées (EN 166).

Protection corporelle :

Vêtements de protection résistants aux solvants

Précautions environnementales :

Prévenir la contamination des cours d'eau et des réseaux d'égouts.

Évitez la contamination des eaux souterraines.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

9.1.

Informations sur les propriétés physiques et chimiques fondamentales

Formulaire: liquide

Couleur: incolore

Odeur: fruité

Seuil olfactif : non déterminé

Valeur du pH : non applicable

Température de fusion : non déterminé

Température d'ébullition : > 77°C

Point d'éclair: environ 12°C

Taux d'évaporation : Aucune information disponible.

Inflammabilité (solide, gaz) : Un mélange explosif de vapeurs et d'air peut se former.

Limite supérieure d'explosion : non déterminé

Limite inférieure d'explosivité : non déterminé

Pression de vapeur :



## Laque Zapon

---

non déterminé

Densité de vapeur :

Aucune information disponible.

Densité:

non déterminé

Solubilité dans l'eau :

miscible

Coefficient de variation (n-  
Octanol/Eau) :

Aucune information disponible

Température d'auto-inflammation :

non déterminé

Température de décomposition :

Aucune donnée disponible.

Viscosité dynamique :

non déterminé

Propriétés explosives :

Un mélange explosif de vapeurs et d'air peut se former.

Propriétés oxydantes :

Aucune information disponible

Masse volumique apparente :

non déterminé

### 9.2.

Informations complémentaires

Solubilité dans les solvants :

Viscosité cinématique :

Classe de brûlage :

Teneur en solvant :

Contenu solide :

Taille des particules :

Autres informations :

Aucune autre information.

---

## 10. Stabilité et réactivité

### 10.1.

Réactivité

Stable si utilisé conformément aux spécifications.

### 10.2.

Stabilité chimique

Aucune décomposition si utilisé conformément aux spécifications.

### 10.3.

Possibilité de réactions dangereuses

Réagit avec les oxydants puissants.

### 10.4.

Conditions à éviter

Conditions à éviter :



## Laque Zapon

---

Évitez tout contact avec la chaleur, les étincelles et les flammes nues.

Décomposition thermique :

Aucune donnée disponible.

10.5. Matériaux incompatibles

Agents oxydants puissants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Acide acétique.

En cas d'incendie ou de décomposition thermique : formation d'oxydes de carbone.

10.7. Informations complémentaires

---

## 11. Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicité aiguë

DL50, voie orale :

Acétate d'éthyle : 5600 mg/kg (rat)

Acétate de butyle : 10760 mg/kg (rat ; OCDE 423)

DL50, cutanée :

Acétate d'éthyle : > 18 000 mg/kg (lapin)

Acétate de butyle : > 14112 mg/kg (rat ; OCDE 402)

CL50, inhalation :

Acétate d'éthyle : 58 mg/kg (8 h ; rat)

Acétate de butyle : 23,4 mg/l (4 h, Ratte ; OCDE 403)

Effets primaires

Effet irritant sur la peau :

Acétate d'éthyle : non irritant

Acétate de butyle : non irritant (lapin ; OCDE 404)

Effet irritant sur les yeux :

Acétate d'éthyle : provoque une grave irritation des yeux.

Acétate de butyle : non irritant (lapin ; OCDE 405)

Inhalation:

Aucune information disponible.

Ingestion:

Aucune information disponible

Sensibilisation:

Acétate d'éthyle (141-78-6) : non sensibilisant (cobaye ; OCDE 406).

Acétate de butyle : non sensibilisant (cobaye ; OCDE 406)

Mutagénicité :

Informations insuffisantes.

Toxicité pour la reproduction :

Aucune donnée pertinente trouvée.

Cancérogénicité :



## Fiche de données de sécurité

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

# Laque Zapon

Page

10

Version : 2

---

Aucune donnée pertinente trouvée.

Tératogénicité :

Aucune information disponible.

Toxicité spécifique pour organes cibles (STOT) :

Acétate d'éthyle (141-78-6) : Exposition unique : peut provoquer somnolence ou étourdissements.

Exposition répétée : la substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique pour un organe cible spécifique.

Acétate de butyle :

Exposition unique : peut provoquer somnolence ou étourdissements.

Exposition répétée : la substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique pour un organe cible spécifique.

Risque d'aspiration :

L'inhalation de fumées/vapeurs peut provoquer une irritation des voies respiratoires.

---

## 11.2. Informations sur les autres dangers

## 12. Informations écologiques

### 12.1. Toxicité aquatique

Toxicité des poissons :

Acétate d'éthyle : CL50 : 230 mg/l (96 h ; Pimephales promelas)

Acétate de butyle : CL50 : 18 mg/l (96 h, Pimephales promelas ; OCDE 203)

Toxicité des daphnies :

Acétate d'éthyle : CE50 (toxicité chronique) : 2306 mg/l (24 h ; Daphnia magna)

Acétate de butyle : CE50 : 44 mg/l (48 h, Daphnia magna)

Toxicité bactérienne :

Acétate d'éthyle : EC10 : 2900 mg/l (16 h, Pseudomonas putida)

Acétate de butyle : IC50 : 356 mg/l (40 h, Tetrahymena)

Toxicité des algues :

Acétate d'éthyle : CE50 : 3300 mg/l (48 h, Desmodesmus subspicatus)

Acétate de butyle : CE50 : 647,7 mg/l (72 h, Desmodesmus subspicatus) ; NOEC : 200 mg/l (Desmodesmus subspicatus)

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Acétate d'éthyle :

62 % (5 jours) ; facilement biodégradable (OCDE 301D)

Acétate de butyle : 83 % (28j) ; facilement biodégradable (OCDE 301D)

### 12.3. Bioaccumulation

Acétate d'éthyle :

Facteur de bioconcentration (BCF) : 30 (3j)

### 12.4. Mobilité

Aucune information disponible.

### 12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvP

Cette substance n'est classée ni comme PBT (persistante, bioaccumulable, toxique), ni comme vPvB (très persistante, très toxique). Page suivante : 11



## Laque Zapon

Version : 2

---

bioaccumulable).

12. 6. Propriétés perturbatrices du système endocrinien

12. 7. Autres effets indésirables

Classe de danger aquatique :

Ne laissez pas ce produit contaminer les eaux souterraines, les cours d'eau ou les réseaux d'égouts.

Comportement dans les systèmes d'égouts :

Autres effets écologiques :

Valeur AOX :

---

13. Considérations relatives à l'élimination

13. 1. Méthodes de traitement des déchets

Produit:

Ne doit pas être jeté avec les ordures ménagères.

Éliminer conformément à la réglementation nationale et locale en vigueur.

Code européen des déchets (EWC) :

Emballage non nettoyé :

Vider complètement le récipient. Les résidus peuvent présenter un risque d'explosion.

Ne pas percer, couper ni souder les fûts non nettoyés. Risque d'explosion.

Code de déchet n° :

---

14. Informations sur les transports

14. 1. Numéro ONU

ADR, IMDG, IATA 1263

14. 2. Nom d'expédition approprié de l'ONU

ADR/RID : FARBE

IMDG/IATA : PEINTURE

14. 3. Classes de danger pour le transport

Classe ADR : 3

Numéro de danger : 3

Code de classification : F1

Code de restriction du tunnel : D/E

Classe IMDG (mer) : 3

Numéro de danger : 3

N° EmS : FE, SE

Classe IATA : 3

Numéro de danger : 3

14. 4. Groupe d'emballage



## Fiche de données de sécurité

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

# Laque Zapon

Page

12

Version : 2

ADR/RID :	II
IMDG :	II
IATA :	II
14. 5.	Risques environnementaux
	Étiquetage conformément à la section 5.2.1.8 de l'ADR/RID : non
	Étiquetage selon la règle 5.2.1.6.3 IMDG : non
	Classification comme dangereux pour l'environnement selon le point 2.9.3 du IMDG : non
	Étiqueté « P » conformément à la section 2.10 IMDG : non
14. 6.	Précautions particulières pour l'utilisateur
	non applicable
14. 7.	Transport maritime de marchandises en vrac selon les instruments de l'OMI
	IMDG : non applicable
14. 8.	Informations complémentaires
15.	<b>Informations réglementaires</b>
15. 1.	Réglementations/Législations en matière de sécurité, de santé et d'environnement spécifiques à la substance ou au mélange
	Classe de danger aquatique :
	1. Légèrement dangereux pour l'eau (Réglementation allemande)
	Réglementation locale en matière d'accidents chimiques :
	Restrictions en matière d'emploi :
	Les restrictions d'emploi imposées aux jeunes travailleurs conformément à la loi sur la protection de l'emploi des jeunes doivent être respectées.
	Les restrictions d'emploi imposées aux femmes enceintes et allaitantes, conformément aux directives relatives à la protection de la maternité, doivent être respectées.
	Restriction et interdiction d'application :
	Acétate d'éthyle :
	Règlement CE REACH, Section XVII, Restrictions relatives à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances, préparations et articles dangereux, numéro d'enregistrement 40
	Instructions techniques sur la qualité de l'air :
15. 2.	Évaluation de la sécurité chimique
	Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée pour les substances constituant ce produit.
15. 3.	Informations complémentaires
16.	<b>Autres informations</b>
	Ce produit doit être stocké, manipulé et utilisé conformément aux bonnes pratiques d'hygiène et à la réglementation en vigueur. Les informations contenues dans le présent document sont basées sur l'état actuel des connaissances et visent à décrire notre produit du point de vue des exigences de sécurité. Elles ne sauraient donc être interprétées comme une garantie de propriétés spécifiques.